

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00843

Numéro SIREN : 888 738 259

Nom ou dénomination : 6 B Rte d'Aix

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 2449

SAS 6 B RTE D'AIX

14 B ROUTE D'AIX

13410 LAMBESC

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

Cléopâtre Jouve
La Rendue



CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	77 545		77 545		77 545	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	88 992		88 992		88 992	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	228		228	9 025	8 797	97.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				469	469	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	60		60		60	
	Total III	166 825		166 825	9 495	157 330	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	166 825		166 825	9 495	157 330	NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	506		506	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 525	506	3 020	597.38
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 969	9 495	3 525	37.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	55 921		55 921	
	Concours bancaires courants	626		626	
	Emprunts et dettes financières diverses	53 500		53 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 796		5 796	
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	45 012		45 012	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	160 855		160 855	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		166 825	9 495	157 330	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

110 607

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée			77 545			77 545	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			77 545			77 545	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			88 992			88 992	
Variation de stock (marchandises)			88 992			88 992	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			69 615	488		69 127	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			10 220			10 220	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			79 835	488		79 347	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 290	488		1 803	369.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 235		18		1 217	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 235		18		1 217	NS
2. Résultat financier (V-VI)	1 235		18		1 217	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 525		506		3 020	597.38
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	77 545				77 545	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	81 070		506		80 564	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 525		506		3 020	597.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS 6 B RTE D'AIX

14 B ROUTE D'AIX

13410 LAMBESC

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET BARD CONSULTING

1025 Avenue du 7 Tirailleur

13190 ALLAUCH

04 91 68 21 06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 166 824.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 3 525.27- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société porte une opération de marchands de biens qui est en stock pour la totalité.

L'opération s'est dénoué en début d'année 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le 12/05/2023
KOPP LAETITIA PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			10 000	10 000	10 000
Nbre des actions ordinaires existantes			10	10	10
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				506-	3 525-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				506-	3 525-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				50.55-	352.53-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				50.55-	352.53-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

6 B Rte d'Aix
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 14 B Route d'Aix 13410 Lambesc
RCS Salon de Provence 888738259

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 19 MAI 2023

L'an deux mil vingt trois et le dix neuf mai 14 heures 30, les associés de la Société « 6 B Rte d'Aix » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué :

Sont présents :

Madame KOPP Laetitia, actionnaire Présidente, possédant	4 actions
Société LACQ, actionnaire, possédant	6 actions
	10 actions

Soit 2 associés présents, titulaires de 10 actions sur les 10 actions émises par la Société.

Madame KOPP Laetitia préside la séance en sa qualité de Présidente.

Le Président constate que les associés présents réunissant 10 actions, soit plus de 2/3 du capital, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer :

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Président ;
- les comptes annuels et leurs annexes ;
- tout autre document transmis à l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le rapport du Président, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident de répartir ainsi qu'il suit le déficit de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 soit 3.525,27 € comme suit :

☒ Au compte « Report à nouveau » 3.525,27 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes : néant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de son rapport mentionnant la conclusion de convention au cours de l'exercice visée à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau :

Le Président

